

# SECRÉTARIAT EUROPÉEN COMMUN DE L'OGBL ET DU LCGB A.s.b.l.

R.C.S. Luxembourg F.9212.

2-4, rue Pierre Hentges · L-1726 Luxembourg · Téléphone: 29 68 94-1  
Téléfax: 40 63 61 · E-mail: info@secec.lu · www.secec.lu



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Comité exécutif de la Confédération européenne des syndicats (CES)

Le Comité exécutif de la Confédération européenne des syndicats (CES), s'est réuni le 9 juin par visioconférence, une première dans l'histoire de l'organisation.

Après cette crise sanitaire de grande portée, l'Europe est confrontée à la pire crise économique depuis les années 1930. Plus de 10 millions de travailleurs ont été licenciés, plus de 40 millions de travailleurs sont au chômage partiel et souvent les travailleurs dans les emplois précaires ou atypiques se retrouvent sans aucun accès à la protection sociale.

Les dirigeants syndicaux ont fait le point sur les événements récents dans leurs pays respectifs. Les membres de la CES ont essayé de coopérer le plus étroitement possible pendant cette situation difficile et d'échanger sur les problématiques diverses ainsi que sur les meilleures pratiques. Ils expriment leur solidarité sans faille à tous les travailleurs et soulignent, que les effets dévastateurs du COVID-19 sur les systèmes de santé et publics prouvent, que les mesures d'austérité prises après la crise financière de 2008 sont un échec et n'ont pas réussi à construire une Europe unie et résiliente.

La relance de l'Europe doit alors être basée sur une vision plus durable et inclusive et ne pas recourir aux anciennes habitudes. La CES et ses membres exhortent une stratégie européenne ambitieuse pour construire une Europe équitable et au service des citoyens. Cela doit inclure la création d'emplois de qualité, la protection sociale universelle et une réévaluation des salaires. Après une décennie d'austérité qui privilégiait les intérêts commerciaux et qui aggravait les inégalités, cette relance doit se faire dans un esprit communautaire et solidaire.

La Commission européenne a présenté un plan de relance pour l'Europe, qui comprend certaines mesures positives et est doté d'un paquet financier important, dont le programme SURE. Il est maintenant désormais impératif que l'UE et les États membres adoptent ces séries de mesures le plus rapidement afin que l'aide bénéficie le plus rapidement possible aux personnes qui en ont le plus besoin : les travailleurs. Le danger est que les moyens financiers restent bloqués en raison d'obstacles bureaucratiques et politiques.

Pour cette raison, les syndicats européens font appel au Conseil européen et aux gouvernements nationaux afin d'adopter le paquet de mesures lors de la prochaine session du Conseil, le 19 juin 2020. Les pays doivent mettre de côté leurs différences, assumer leurs responsabilités et mettre en œuvre les initiatives le plus vite possible. Les partenaires sociaux doivent être impliqués dans la réalisation de ces initiatives à tous les niveaux.

# SECRÉTARIAT EUROPÉEN COMMUN DE L'OGBL ET DU LCGB A.s.b.l.

R.C.S. Luxembourg F.9212.

2-4, rue Pierre Hentges · L-1726 Luxembourg · Téléphone: 29 68 94-1  
Téléfax: 40 63 61 · E-mail: [info@secec.lu](mailto:info@secec.lu) · [www.secec.lu](http://www.secec.lu)



Les syndicats membres de la CES saluent surtout le programme de travail retravaillé de la Commission européenne, qui prévoit non seulement un instrument pour assurer des salaires décents en Europe mais aussi une directive concernant la transparence des salaires entre hommes et femmes. L'instrument le plus fort et le mieux adapté pour atteindre l'objectif de la convergence en Europe, reste néanmoins la négociation collective. Afin de remettre l'aspect social au centre des initiatives européennes et nationales, les dirigeants syndicaux exigent que les droits des syndicats doivent être renforcés.